

Recommandations

Quelques recommandations de parcours de vaccination impliquant votre infirmier·ère.

Voici quelques recommandations de parcours opérationnels possibles pour l'administration de vaccins ayant pour but de mettre votre infirmier·ère au sein du processus. Le choix de celui-ci dépendra de votre réalité, de vos effectifs et de leur formation.

Idéalement, le flux de travail avec l'ordonnance par le·la pharmacien·ne devrait être privilégié (permet la réclamation en temps réel) pour votre patientèle ayant des assurances privées. Cependant, nous avons aussi inclus des méthodes de travail où l'infirmier·ère est complètement autonome (reçu sans réclamation en temps réel) pour les pharmacies n'ayant pas de pharmacien·ne pouvant prescrire des vaccins ou dont leur réalité opérationnelle ne leur permet pas.

Parcours de vaccination

Dans les parcours présentés

Les ordonnances informatisées via RxPro sont servies afin de :

- Permettre des rendez-vous courts.
- Connaître le prix que la patientèle devra déboursier après le paiement de ses assurances lorsqu'elle le demandera au rendez-vous.
- Avoir une prévisibilité sur la charge de travail des pharmacien·ne·s.
- Connaître la quantité de vaccins payants qui pourrait être nécessaire à l'avance.

Pour l'informatisation de l'ordonnance, nous vous suggérons de suivre la méthode décrite dans la webdiffusion « Webdiffusion vaccination – Saisie RxPro – 25 septembre 2024 » disponible sur le portail: [Vaccination](#)

Pour le parcours Vaccin payant, facturé et réclamé dans RxPro (collaboration avec pharmacien·ne prescripteur·trice)

Nous vous suggérons d'effectuer les étapes précédant la vaccination au minimum la veille du rendez-vous. Cela vous permettra de:

- Prévoir dans vos opérations le moment où vos pharmacien·ne·s prescripteur·trice·s valideront l'évaluation et signeront l'ordonnance.
- Prévoir la quantité de vaccins nécessaire et en commander au besoin.

Si vous avez un·e pharmacien·ne prescripteur·trice, mais que vous désirez diminuer sa charge de travail, vous pourriez utiliser le parcours **Vaccin payant, facturé par l'infirmier·ère et réclamé par la patientèle (infirmier·ère seulement)** les personnes couvertes par la RAMQ seulement. Pour celles-ci, il n'y a pas d'avantage à prescrire les vaccins puisqu'ils ne sont pas couverts.

À savoir

Quelques rappels

- Les infirmier·ères technicien·nes et clinicien·nes peuvent vacciner de façon autonome selon le PIQ. Seule leur responsabilité professionnelle est susceptible d'être engagée dans ce cas. Ces personnes ne peuvent pas légalement prescrire de vaccin. C'est pourquoi une réclamation en temps réel n'est pas possible.
- Lorsque le vaccin est prescrit (pharmacien·ne ou autre prescripteur·trice), la responsabilité professionnelle incombe au pharmacien·ne (prescripteur·trice et dispensateur·trice) ainsi qu'à l'infirmier·ère vaccinateur·trice. Sur ordonnance, les vaccins peuvent être réclamés en temps réel à l'assurance.
- Les vaccins PQI sont réclamés au nom du·de la pharmacien·ne (ne nécessite pas d'être prescripteur) suite à une entente de facturation. À moins qu'un pharmacien·ne ait prescrit le vaccin, la responsabilité professionnelle incombe à l'évaluateur·trice et au vaccinateur·trice qui peut être l'infirmier·ère qui vaccine selon le PIQ.

Outils

[Formulaire de prescription ↗](#)

[Reçu manuel ↗](#)

[Saisie des vaccins dans RxPro ↗](#)

Aide-mémoire
Parcours opérationnels de
vaccination avec l'infirmier-ère

Patientèle
éligible
à la gratuité?

Oui

Non



Commande et
mise de côté
des vaccins
privés

Collaboration
d'un-e
pharmacien-ne
prescripteur-trice?

Oui

Non

Légende

Pharmacien.ne

Réfère à un-e pharmacien-ne prescripteur-trice ayant complété ses 2 formations obligatoires afin d'être en mesure d'évaluer le statut vaccinal et d'administrer des vaccins.

Infirmier.ère

Réfère aux infirmier-ères technicien-nes et clinicien-nes.

ATP

Lorsque ATP se retrouve dans la case *vaccine patient.e*, nous référons aux ATP et TP pouvant vacciner selon la législation en vigueur.

Vaccin gratuit (PQI), facturé et réclamé dans RxPro (infirmier.ère seulement)

Aucune ordonnance requise : saisie dans RxPro pour réclamation et documentation.

Dans RxPro

- Prescripteur (à des fins de réclamation seulement) = pharmacien
- Produit "PQI" → **RxVérif désactivé**

Infirmier.ère



Vaccine
patient.e

Inf. ou ATP



Informatise les
Rx au dossier-
patient

Inf. ou ATP



Réclame les Rx

RVQ

Inf. ou ATP



Documente le
registre de
vaccination

Vaccin payant, facturé et réclamé dans RxPro (collaboration avec pharmacien-ne prescripteur-trice)

⚠ Une ordonnance individuelle signée par le-la pharmacien-ne est requise.

Dans RxPro

- Prescripteur de l'ordonnance = pharmacien
- Nature Rx "Signée" → **RxVérif activé** *Nous recommandons d'utiliser la Nature Rx "signée", car le pharmacien demeure imputable.*
- Nature Rx "PIQ" → **RxVérif désactivé**

Infirmier.ère



Préremplit le
formulaire de
prescription

Inf. ou ATP



Informatise les
Rx au dossier-
patient

Inf. ou ATP



Réclame les Rx
et imprime le
reçu

Pharmacien.ne



Valide
l'évaluation et
signe la Rx

Inf. ou ATP



Vaccine
patient.e

POS

Caissier.ère



Utilise le reçu
RxPro pour la
transaction.

Patient.e



Paie

RVQ

Inf. ou ATP



Documente le
registre de
vaccination

Avant le rendez-vous

Vaccin payant, facturé par l'infirmier.ère et réclamé par la patientèle (infirmier.ère seulement)

⚠ Une ordonnance pour usage professionnel signée par l'infirmier-ère est requise.

Dans RxPro

- Prescripteur (à des fins de facturation seulement) = infirmier.ère
- Nature Rx "PIQ" → **RxVérif désactivé**

Infirmier.ère



Vaccine
patient.e

Inf. ou ATP



Informatise les
Rx au dossier-
patient.

Inf. ou ATP



Ne réclame pas
et imprime le
reçu



Si les vaccins ont été informatisés aux dossiers patients, il y aura double déduction d'inventaire. Il faudra donc ajuster votre inventaire manuellement.

Infirmier.ère



Rédige et
informatise Rx
pour usage
professionnel *

Infirmier.ère



Complète le
reçu manuel

POS

Caissier.ère



Utilise le reçu
RxPro pour la
transaction.

Patient.e



Paie puis
soumet sa
réclamation
manuellement

RVQ

Inf. ou ATP



Documente le
registre de
vaccination

POS

Caissier.ère



Scanne PLU +
inscrit total de
la facture